



Procès-verbal du conseil d'école du 10 juin 2025

Étaient présents :

- Mmes Cochinal, Cadot, Mehera, Murie, Vallet et Siyari, enseignantes
- Mmes Le Noan et Uria Alvares enseignantes affectées à l'école à la rentrée de septembre
- Mmes De Muynck et Lietout représentantes AAPEH des parents d'élèves
- M. Torloting représentant FCPE des parents d'élèves
- M. Moyon représentant DDEN
- M. De Camaret élu de la Mairie
- MM. Gagui et Hamidouche chargé de mission et directeur de la DÉE de la Mairie
- M. Lutunu et Mme Baliry CTM de la Mairie

Absentes excusées :

- Mme Ducasse, Inspectrice Départementale de l'Éducation Nationale

1. Rentrée de septembre 2025

À ce jour, et après commission de dérogation, 50 GS, 59 MS, et au moins 51 PS sont attendus pour septembre, dont 3 dérogations acceptées. 15 inscriptions supplémentaires étaient prévues. Soit un total de 160 élèves ; des inscriptions sont encore possibles jusqu'au dernier moment.

Les répartitions sont faites par l'équipe enseignante selon des critères d'homogénéité.

Il nous est demandé dans la mesure du possible d'organiser des classes de GS à 24, ce qui semble compliqué pour cette année.

La structure de l'école n'est pas arrêtée à ce jour. Mais les recommandations de l'Éducation Nationale seront difficiles voire impossible à tenir.

Deux nouvelles collègues, mesdames Le Noan et Uria Alvares vont remplacer Mmes Cochinal et Mehera qui nous quittent pour de nouvelles aventures ailleurs.

2. Exercices incendies et PPMS

Un exercice incendie s'est déroulé le jeudi 5 juin à la fin de la sieste, à 15h.

3. Travaux dans l'école

En ce qui concerne :

- Les loquets côté rue (Jean Mermoz), à hauteur d'enfant ont été changés par des serrures à clés suite à plusieurs tentatives de fuite d'un enfant l'année passée. Nous ne sommes toutefois plus dans la légalité au niveau de la sécurité. L'école étant considérée comme un ERP (Établissement Recevant du Public), le bâtiment doit disposer d'issues de secours accessibles aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite), ce qui est, paradoxalement, incompatible avec la sécurité des enfants. La Mairie indique que la réglementation (ie. La loi) prévaut sur la sécurité des enfants. La Mairie réfléchit à une meilleure solution respectant tous les critères de sécurité, mais ce problème, déjà signalés aux précédents conseils, semble être insoluble.
- Régulièrement, nous avons des problèmes de bouton moleté et/ou serrure cassés sur les différentes portes de l'école. La Mairie n'a pour le moment pas de solution.
- Il n'y a pas d'arrosage automatique dans le jardin et celui-ci est un champ de poussière ou de gadoue (selon la météo). La Mairie réfléchit à une solution pérenne pour un beau jardin mais ne remettra pas l'arrosage pour une question de coût et d'utilisation de l'eau. Les copeaux un temps envisagés ne semblent plus convaincre : au nouveau parc Charles de Gaulle, des parents se sont plaint que les enfants mettent les copeaux à la bouche. Néanmoins, les APE indiquent qu'il s'agit certainement d'un phénomène passager et que les copeaux seraient tout de même une bonne solution pour réhabiliter le jardin rapidement à un coût raisonnable. Les APE questionnent à nouveau la Mairie quant à la possibilité de faire un préau, même réduit, pour que les enfants aient plus d'espace quand il pleut. Cela doit faire partie d'un projet plus vaste de rénovation.
- Nous demandons toujours une carte de stationnement pour les remplaçants potentiels ou autre visiteur de l'Éducation Nationale (RASED...) : peut-être qu'une carte au nom de l'école pourrait être établie. À redemander à la rentrée.

- Nous avons toujours ce problème d'évacuation des classes 13 et 16 en cas d'incendie : il manque une porte. Il y a 3 portes, alors qu'il en faudrait 4. Nous savons que pour la Mairie les normes sont respectées, mais nous restons inquiètes. En effet, la commission de sécurité avait relevé qu'un départ de feu précisément à l'endroit de l'évacuation commune des deux classes était improbable et n'avait identifié de risque vis-à-vis de l'incendie. Néanmoins, en termes d'intrusion, le risque perdure. Les APE demandent que la Mairie mette au moins à disposition des maitresses des marteaux brises-vitres.
- Cela fait plusieurs fois que nous nous retrouvons sans internet pendant plusieurs jours (avec impossibilité d'imprimer également) ... difficile de travailler dans de telles conditions : la Mairie manque un peu de réactivité sur le coup. Le service informatique est en sous effectif.

Des travaux devaient être projetés l'année prochaine au niveau des sanitaires (séparation fille/garçon) : les budgets ne sont pas encore votés.

Les travaux de désembouage du système de chauffage sont prévus à l'été ainsi qu'un grand ménage de l'école.

Nous avons hâte de tester la climatisation et remercions encore la Mairie pour son installation dans les dortoirs. Une climatisation dans les salles des classes, au moins celles exposées au sud, est également demandée à la Mairie, qui indique se concentrer sur les dortoirs pour le moment, mais propose des climatiseur mobiles.

4. Coopérative scolaire

Au 30 mai le solde de la coopérative était de 11 094,07 €.

La subvention versée par la caisse des écoles est de 2527,20 €.

Les sacs à dos ont à peu près rapporté 1148€ et nous ont couté 693,40€ : soit un bénéfice de 454,60€

Nous avons touché une subvention de 500€ de l'OCCE pour projet ASH.

Les photos ont rapporté presque 1000€ (1033,50 - 35 = 998,50) soit quasiment comme l'an passé.

Nous avons investi 237€ dans 300 gobelets réutilisables à l'image de l'école qui seront proposés à 2€ pièce lors de la kermesse et autres évènements.

La sortie de l'école se déroulera les 16 et 20 juin et devrait coûter à l'école presque 6000€ (des entrées à plus de 10€ par personne environ 2000€ + 4 locations de cars 3700€)

5. Sorties et fêtes

Kermesse le 13 juin à partir de 17h30. Comme l'année dernière, nous comptons sur la mobilisation des familles pour l'organisation et avons invité les futures Petites Sections.

Les classes de GS sont allées à la Maison Fournaise sur l'île des impressionnistes à Chatou le lundi 19 mai. Le vendredi 23 mai les classes de Mmes Murie et Siyari sont allées visiter l'exposition de la Graineterie.

Le tournoi de rugby a pu se tenir le mardi 27 mai pour les grands ; la classe de Mme Siyari est allée encourager les grands et faire une démonstration de rugby avec des PS.

La grande sortie de l'école se déroulera à l'Espace Rambouillet le lundi 16 et le vendredi 20 juin. Cette sortie se déroule sur deux jours pour permettre à chaque classe de participer à l'atelier choisi par son enseignante.

Le vendredi 27 juin, nous organiserons des olympiades avec tous les élèves de l'école, les niveaux et classes seront mélangés

6. Divers

- Responsabilité des familles :

Nous rappelons que **chaque élève doit être remis en main propre à un membre du personnel de l'école**, dans l'enceinte de l'école. Tout enfant laissé seul, même dans la cour, sans que nous soyons prévenues, engage la responsabilité de ses responsables légaux en cas de soucis.

- Commande de matériel scolaire via la mairie :

Le prix des fournitures continue d'augmenter. Nous demandons à la Mairie une aide exceptionnelle pour pallier l'augmentation générale des fournitures, d'autant que nous avons plus d'élèves qu'initialement prévus en mars.

- Commandes mobilier via la Mairie :

Les commandes faites l'année dernière sont reconduites. Des chaises stockées par la Mairie devraient nous être données.

- L'école a été inspectée cette année en même temps que l'école Velter. Le CR est toujours attendu, après avoir eu un retour oral.

- Le centre de loisirs se tiendra dans notre école une grande partie de cet été. Les effectifs actuels ne permettent pas à la Mairie de savoir si une ou deux classes seront utilisées en plus.

- Nous déplorons le manque de remplaçants lorsqu'une enseignante est absente. La secrétaire fait tout ce qu'elle peut pour pallier les manques, malheureusement il n'y a plus de personnel disponible. La sécurité des enfants ne peut être assurée dans de telles conditions.

- Nous regrettons le manque de respect du travail et du matériel des enseignants par certains personnels de la Mairie : perte de matériel de motricité ou détérioration, de la nourriture d'un élevage d'insecte a été jeté à la poubelle, alors que l'enseignante l'avait mis au réfrigérateur avec un mot... M. Hamidouche trouve ces faits inadmissibles et nous demandent de les faire remonter dès qu'ils sont constatés pour y remédier.

- Les élections de représentants de parents d'élèves se dérouleront par correspondance l'année prochaine. Les familles disposeront d'une semaine pour voter. Le dépouillement se fera le vendredi midi.
Toutefois, si les élections sont possibles via internet à la rentrée, cette solution sera préférée au vote par correspondance.
La distribution des infos des fédérations de parents d'élèves se feront sans enveloppe dans un souci d'éco-responsabilité.
→ À l'unanimité les 3 propositions sont adoptées.
- Les APE demandent à la Mairie d'être informées de façon plus régulière et globale sur les différents projets (travaux, périscolaire...).

La présidente,
Madame Siyari

La secrétaire,
Madame De Muynck